



Paris, le 6 janvier 2020

LUNDI 6 JANVIER - LE SNESUP-FSU REFUSE DE SIÉGER AU CNESER PERMANENT

Après avoir demandé et obtenu le report du CNESER permanent initialement prévu en décembre, les élu·es des organisations syndicales signataires de la demande ont décidé de ne pas siéger aujourd'hui. Elles ont fait ce choix, malgré le lourd travail réalisé sur les textes à l'ordre du jour -avant et pendant la période des vacances- car leur priorité, dans ce moment social historique, est d'être aux cotés des collègues et des étudiant·es pour construire et amplifier la mobilisation contre le projet de réforme des retraites.

À cette occasion, le SNESUP-FSU réitère l'exigence de pouvoir traiter dans de bonnes conditions de questions centrales pour l'enseignement supérieur et la recherche, et de faire valoir ses analyses et propositions argumentées. Le CNESER, instance collégiale composée de représentantes élues des organisations syndicales, doit être respecté. Les méthodes du gouvernement qui renvoie les avis rendus par cette instance, pourtant étayés par un travail syndical de fond, à un exercice formel incompatible avec l'importance et la légitimité du CNESER sont inacceptables.





